



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**
3309, Chemin du lac Sept-Iles
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2013

tenue le dimanche 11 août 2013
au Club nautique du Lac Sept-Îles

COMPTE-RENDU

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jacques-A. Bilodeau, premier vice-président, indique que le quorum de 25 membres est atteint puisque 32 membres en règle ont signé le registre des présences. M. Serge Thibeault, président, déclare donc l'Assemblée générale 2013 ouverte, il est alors 9h40.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M. Vincent Caron, secondé par M. Patrice Mathieu, propose M. Serge Thibeault pour agir comme président d'assemblée et M. André Martin comme secrétaire. Ces deux personnes acceptent.

Résolu à l'unanimité

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Cayer, secondé par M. Jacques-A. Bilodeau, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

4. COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (2012)

Mme Claire Lessard, appuyée par M. Marius Saint-Pierre, propose de ne pas faire la lecture du compte rendu de l'assemblée générale tenue le 12 août 2012 étant donné qu'il a été reproduit dans l'Alouette 2013 et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît à l'Alouette.

Résolu à l'unanimité

5. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

M. Serge Thibeault, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2012-2013. Il précise d'abord que cette année, les responsables des activités viendront tour à tour faire le bilan des activités passées et évoquer les réalisations prévues pour le futur.

M. Thibeault indique aussi que les membres du Bureau de direction se sont réunis à sept reprises et que ceux de l'exécutif se sont réunis quelques reprises

Les objectifs du Bureau de direction et de l'exécutif étaient les suivants :

- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux extérieurs soit les quais et le jardin démonstratif;
- Mettre à jour les comités;
- Recruter des membres qui peuvent apporter une certaine expertise pour l'APLSI ;
- Faire le suivi du barrage ;
- Enchaîner avec la 3e partie du programme triennal d'immobilisation;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

Les rencontres avec la Ville

M. Thibeault indique que plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Les principaux sujets traités ont été :

- L'environnement et le règlement sur la renaturalisation des rives en vigueur à compter de septembre 2014.
- Les travaux prévus au barrage pour 2013, pour lesquels la Ville a voté un budget de 250 000 \$ et a fait la demande de certificat d'autorisation au MDDEFP. Comme tenu qu'on est toujours en attente de la réponse à cette demande, il est probable que les travaux ne soient pas réalisés avant 2014.
- Travaux des routes (bassins, fossés, méthode, etc.) : le Bureau de direction est à préparer une résolution qui identifie les endroits principaux avant de faire les travaux.
- Le plan triennal d'immobilisation et l'aide financière demandée à la Ville.

Autres réalisations

M. Thibeault souligne qu'en plus des réalisations qui seront présentées plus loin par les directeurs, il faut noter le succès de la journée thématique sur l'environnement tenue au début mai 2013, entre les directeurs et les élus municipaux, ainsi que l'inauguration du jardin démonstratif et de l'aménagement des rives du club nautique qui fut un succès grâce à l'apport de nombreux bénévoles.

Trésorerie et finances

- Mme Reine Cayer, trésorière, présente ce point. Elle précise qu'une des priorités de travail de cette année a été la mise en place, avec le soutien de M. Georges E. Paradis, de meilleurs contrôles pour le bar et la vente d'essence. Le rôle de la trésorière est de voir à la bonne marche de la trésorerie, de faire les chèques, de tenir à jour un fichier de cash flow. C'est aussi de s'assurer que les permis d'essence et d'alcool soient d'abord payés et mis à jour et que nos assurances nous couvrent bien. Enfin, il faut s'assurer que les rapports gouvernementaux soient faits et que le registre des entreprises soit mis à jour.
- Avant de présenter les états financiers, Mme Cayer tient à remercier M. Jacques Proulx pour avoir fourni son expertise dans la préparation des états financiers ainsi que la firme Lemieux Nolet pour avoir fait nos rapports d'impôts. Mme Cayer mentionne que M. Proulx nous quitte cette année, alors elle lance un appel aux membres comptables résidents autour du lac pour nous donner un coup de main. Elle remercie aussi la firme Déry Télécom pour sa commandite du WI-FI ici au Club nautique et rappelle aux membres qu'ils peuvent l'utiliser au club.
- Mme Cayer présente alors les grandes lignes des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 en indiquant que les finances de l'APLSI sont en bonne santé. Elle souligne que les revenus et les dépenses sont inférieurs à l'an passé compte tenu de la diminution des sommes affectées à l'Opération Belles Rives.

- Pour l'exercice financier 2012, les revenus du fonds d'administration générale ont été de 182 612\$ alors que les dépenses ont été de 167 807\$, laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 14 805\$.
- Si on exclut l'Opération Belles Rives, les principales sources de revenus sont la vente de produits pétroliers, les cotisations pour la carte de membres et les activités sociales. Les principales dépenses vont à l'achat de produits pétroliers, à l'amortissement, au gardiennage et aux taxes et aux permis.
- Le bilan financier montre des actifs nets de 358 584\$, dont 341 476\$ en immobilisations.
- Les états financiers seront approuvés à la suite du rapport du Comité de surveillance.

L'entretien et les améliorations au Club nautique et aux équipements

M. Patrice Mathieu, directeur responsable de ce dossier, fait état des réalisations concernant le Club nautique et ses équipements. Il rappelle sommairement les travaux réalisés depuis 2008 :

- Amélioration du bar en 2008;
 - Reconstruction des installations sanitaires en 2008;
 - Remplacement des bardeaux d'asphalte de la toiture en 2009;
 - Agrandissement du bâtiment du club (cuisine, toilettes et remplacement de la poutre arrière au bâtiment existant en 2010);
 - Ajout d'une rampe pour personne à mobilité réduite en 2010;
 - Reconstruction des deux tennis en 2011;
 - Revêtement extérieur de l'agrandissement du club et remplacement de fenêtres, côté ouest du bâtiment, en 2011;
 - Reconstruction du quai et aménagement de la bande riveraine jusqu'au terrain de tennis (jardin démonstratif environnemental) en 2012;
 - Autres menus travaux de maintenance.
- M. Mathieu ajoute que tous ces travaux pour l'amélioration des installations du Club se sont élevés à 225 000\$, et ce, sans l'utilisation de la marge de crédit.
 - M. Mathieu informe aussi les membres qu'à compter de l'automne 2013, des travaux majeurs seront entrepris pour améliorer le bâtiment du club nautique soit la reconstruction des fondations du club nautique comprenant l'ajout d'un sous-sol. Ce projet doublera la superficie utilisable du club (plus de 3000 pi.car.). Le sous-sol sera chauffé pendant l'hiver ce qui permettra une utilisation hivernale pour l'activité de patinage, par exemple. Les toilettes seront en opération toute l'année. Cet espace additionnel pourra être dédié à l'utilisation suivante :
 - Salle pour des activités hivernales (refuge pour les patineurs, et autres) ;
 - Local pour le personnel (comptoir caisse pour l'essence, etc.) ;
 - Local pour le petit logement du gardien, relocalisé au sous-sol (projet à plus long terme);
 - Relocalisation de la bibliothèque ;
 - Entreposage et atelier (kayacs et autres) ;
 - Autres espaces à définir.
 - Le coût estimatif de ces travaux s'élève à environ 90 000\$. Un aide financière de 25 000\$. de la ville a déjà été consentie. Jusqu'à maintenant, l'APLSI a amassé 5 600\$ en dons volontaires pour la réalisation de ce projet, lors de la collecte de la cotisation annuelle, ce printemps. En plus de cette somme, des travaux pour une valeur d'environ 20 000\$ seront réalisés gracieusement par des entrepreneurs et des bénévoles propriétaires au lac. Actuellement, plus de 70% des sommes nécessaires à la réalisation du projet sont disponibles. Des représentations sont en cours auprès de la Ville pour l'obtention d'une aide financière additionnelle.

- Il faut aussi comprendre que la réalisation de ce projet se fera par étape, ce qui permettra d'étaler nos investissements. Voici l'échéancier sommaire du projet de rénovation du chalet du Club nautique :

Automne 2013

- Levage, déplacement et relocalisation du bâtiment sur les nouvelles fondations ;
- Coffrage et bétonnage des murs et planchers ;
- Portes et fenestration du sous-sol ;
- Isolation des murs et du plafond du sous-sol ;
- Pose de gypse au sous-sol ;
- Électricité, chauffage et éclairage de base au sous-sol ;
- Plomberie de base au sous-sol (tuyauterie sous le plancher de béton).

En 2014

- Terrasse et toiture extérieure ;
- Aménagement extérieur au pourtour du bâtiment ;
- Aménagement intérieur (cloisons intérieures au sous-sol, escalier, plomberie, électricité, peinture) ;
- Finition des murs extérieurs du sous-sol ;

- Les plans de ces travaux peuvent être consultés par les intéressés après la rencontre d'aujourd'hui.
- À plus long terme, il est aussi envisagé d'autres travaux majeurs pour compléter le plan d'immobilisation triennal qui avait été élaboré en 2011. Voici une liste sommaire des travaux envisagés :
 - Relocalisation du petit logement au sous-sol et agrandissement de la salle principale;
 - Remplacement du plancher de la salle principale du club ;
 - Achat de nouveau mobilier (tables, chaises, etc.) ;
 - Aménagement du terrain compris entre les tennis et le voisin M. Lacoursière à l'arrière du bâtiment du club. Ce terrain sera dédié à une utilisation multi-générationnelle ;
 - Réfection du pavage sur le site.
- Finalement, monsieur Mathieu remercie sincèrement tous les bénévoles. Grâce à eux, ces projets ont été réalisés. Il ajoute qu'avec les travaux majeurs prévus au club cet automne, il faut encore compter sur nos précieux bénévoles pour la réalisation des travaux suivants :
 - Isolation intérieure ;
 - Pose de gypse ;
 - Plomberie et électricité ;
 - Peinture, etc...

Questions et discussion sur le projet

Compte tenu de l'envergure des travaux projetés, il est convenu d'entreprendre immédiatement une période de questions et de discussion sur le projet. Les principales interventions suivantes sont notées :

- Un membre est d'avis que le projet présenté lui apparaît trop ambitieux. Selon lui, il est judicieux de consolider les assises du bâtiment mais il est d'avis qu'y ajouter un sous-sol ne correspond pas aux besoins actuels des membres et qu'il s'agit d'une dépense majeure qui ne semble pas justifiée par un besoin réel. De plus, il craint des dépassements de coûts, ce qui mènerait l'Association tout droit vers l'endettement. Quelques autres interventions vont dans le même sens.
- Un autre membre émet l'avis que le Club nautique est un bien à conserver tant pour les membres actuels que pour les générations futures. Déjà de nombreux efforts et des sommes considérables ont été consentis aux cours des dernières années pour préserver en bon état les acquis et même les améliorer. Tout cela s'est réalisé

sans endettement. Il déclare faire confiance aux administrateurs de l'Association pour que ce projet pour le futur se réalise sans risque de mettre en péril l'Association.

- Plusieurs membres du Bureau de direction dont le président prennent alors la parole. Il ressort de ces interventions les éléments suivants :
 - Les assises du bâtiment sont de toute façon à refaire, car elles sont inadéquates et sont sensibles aux mouvements dus au gel. Pour consolider le tout, il aurait fallu lever le bâtiment et refaire des assises en profondeur non susceptibles d'être affectées par le gel. Le tout aurait pu s'élever à 50 000\$.
 - Le projet représente donc une opportunité d'amélioration pour le futur. Cette opportunité est supportée par un engagement financier de la Ville de 25 000\$ auxquels pourraient s'ajouter une bonification de cette subvention selon les discussions en cours. De plus, plusieurs entreprises se sont engagées à fournir gratuitement ou à rabais, machinerie, main d'oeuvre et matériaux. Dans ce contexte, le projet apparaît donc comme une opportunité à ne pas manquer et qui risque de ne pas se répéter dans le futur.
- À la suite de ces interventions, le membre qui avait émis des réserves au début de cette discussion indique qu'il se range maintenant à l'avis de la majorité et il offre ses services pour collaborer au projet si ses compétences professionnelles sont requises.

Les activités offertes aux membres

M. Vincent Caron, directeur responsable de ces activités, souligne tout d'abord que de telles activités poursuivent deux objectifs : générer des profits pour l'Association et stimuler la vie communautaire.

- Parmi les activités d'hiver qui ont été organisées, outre la patinoire, on note une randonnée pédestre, un autre en raquettes et enfin une dernière en motoneige. Durant l'été, les « 5 à 7 » sont toujours très populaires. On a même obtenu un record d'assistance avec 170 participants. En collaboration avec la Ville, des cours de yoga et de danse sportive ont connu un bon succès. En conséquence, durant la période d'été, le Club a été utilisé presque à tous les jours.
- En 2013, on note une augmentation des locations pour la tenue de réceptions privées; c'est aussi une source importante de revenu pour l'Association.
- En terminant, M. Caron remercie tous ceux et celles qui ont contribué à l'organisation de ces activités.

Le comité des jeunes

Mme Claire Lessard, directrice responsable de ce comité, rappelle d'abord que ce comité est né de l'intérêt des sœurs Lessard et de leur cousine Marianne Moisan pour la mise en place d'activités destinées aux jeunes du lac. Le comité des jeunes, supervisé par Mme Claire Lessard, a pris les incitatives suivantes:

- Aidé de ses proches, le comité a doté le club nautique de tables de jeux. Il a aussi intégré la vente de bonbons aux produits déjà offerts au club.
- Les jeunes ont initié la journée familiale du 26 janvier 2013, sous le thème "*Lac Sept-Îles en Fête*", avec l'aide du Comité des activités. Un tournoi de hockey bottines "*Défi des familles*", de nombreuses autres activités dont un DJ, des hot-dogs et du vin chaud ont fait de cette journée un franc succès.
- Le comité a également préparé un sondage afin de connaître les goûts et intérêts des jeunes du lac. Ce sondage a été diffusé sur le site de l'APLSI, avec l'aide de M. Paradis.
- Suite aux résultats obtenus, des cours de tennis ont été organisés. Malheureusement, les inscriptions étaient insuffisantes pour démarrer le 1er cours et les 4 suivants ont dû être annulés en raison de la pluie, empêchant les 2 groupes de junior et celui des adultes de suivre ces cours.

- Toujours suite aux résultats du sondage, une soirée disco à été organisée le 27 juillet 2013. Cette soirée fut également un succès. 58 admissions à 5\$ et de l'énergie en masse.
- Finalement, le comité des jeunes a donné un petit coup de main à l'organisation de la soirée du 2 août au club nautique, mettant en scène Karolan Boily, ainsi que Pépé et sa guitare.

Le site Internet de l'Association

M. Georges-Émile Paradis, directeur responsable du site, rappelle que ce dernier vise trois objectifs :

- Communiquer aux membres et au public en général les activités offertes par l'Association.
 - Mettre à jour et maintenir à date ces informations.
 - Permettre aux directeurs de partager de l'information dans la section Intranet qui leur est réservée.
- La programmation est améliorée chaque année pour faciliter l'atteinte de nos objectifs, sans qu'il ne soit plus nécessaire de faire de la programmation pour afficher l'information sur le site. Ainsi, pour une bonne partie de la dernière année, c'est M. Jacques-A. Bilodeau qui a entré les informations dans la base de données pour les manchettes, les activités, etc. M. Vincent Caron est celui qui alimente l'information pour la patinoire. M. Paradis pense donc que de cette façon de procéder permet de démocratiser le maintien du site.
 - Par la même occasion, l'information donnée sur les activités facilite la présentation de l'activité mais aussi la procédure de réservation. Monsieur Paradis encourage les membres à continuer à utiliser cette façon de faire pour leurs réservations. L'information donnée par les membres lors du recrutement (adresse courriel, téléphone...), est utilisée fréquemment et cela facilite les communications de l'APLSI avec eux : rappel des activités ou autres communications utiles, vérification du membership par les gardiens ou les fournisseurs, etc. En moyenne, on expédie un nouveau courriel par semaine.
 - La fréquentation du site est de 860 visiteurs différents par mois, quoiqu'on note une certaine augmentation de visites, en moyenne, par ces mêmes visiteurs. Le nombre de pages visitées est en augmentation, à plus de 200 000 par mois. Les pages les plus visitées sont l'accueil, les activités, les albums photo et le calendrier.
 - La partie intranet reçoit entre 60 et 70 visites par mois de la part des directeurs, excluant les accès faits par ceux qui maintiennent la base de données.

Le comité environnement

M. François Rhéaume, directeur responsable de ce comité tient d'abord à remercier les membres de ce comité pour leur collaboration, soit M. Alain Bardenet, M. Pierre Gourdeau, M. Marcel Paré, M. Luc Proulx, M. François Rhéaume, M. Marius St-Pierre, Mme Andrée-Claire Brochu, Mme Claire Lessard, M. Louis-Gabriel Naud, M. André Martin. Il remercie aussi Patrice Mathieu (dossier réseau routier), Georges-Émile Paradis, Jacques A Bilodeau, Vincent Caron (communications), Serge Thibault (soutien des projets), Michel Fleury, Jacques Plamondon (conseils et suivi).

- Il précise d'abord le contexte qui justifie les actions en environnement. D'abord le stade de vieillissement du lac: La diagnose écologique sommaire du lac Sept-Îles, réalisée en 2007, a permis de constater que le lac vit présentement « des changements importants au sein de sa balance écologique ». Il faut aussi retenir 1) que des épisodes importants d'éclosions de cyanobactéries ont eu lieu depuis 2007; 2) qu'une anoxie en eau profonde a été constatée (relevés d'oxygène dissous; réseau de surveillance volontaire MDDEFP); 3) qu'une prolifération récente de plantes aquatiques a été observée dans plusieurs zones; 4) que l'épaisseur du périphyton sur les roches a augmenté.
- M. Rhéaume indique, qu'en 2012-2013, les principales réalisations du comité se sont déroulées en tenant compte de trois priorités : les installations septiques, l'utilisation du plan d'eau et la renaturalisation des rives.

Les installations septiques

- Plusieurs facteurs doivent être pris en compte : l'âge des installations, la densité des habitations et l'augmentation du taux de résidences permanentes.
- Déjà en 2008, la municipalité a mis sur pied un programme de recensement et de vérification sommaire des installations septiques des résidences du lac afin de mettre à jour ses dossiers. 255 installations septiques ont été recensées et sommairement caractérisées. La ville a expédié des avis de non-conformité pour 16 installations jugées les plus à risque. Elle a aussi expédié une lettre à 75 autres propriétaires afin que l'inspecteur municipal soit présent lors de la prochaine vidange.
- Toutefois, depuis cette date, la révision du « règlement sur les eaux usées des résidences isolées » est venue ajouter deux nouvelles exigences concernant la perméabilité des sols et la profondeur de l'élément épurateur par rapport à la nappe phréatique. Lors de la réunion sur l'environnement du 5 mai 2013, M. Paul Isabelle est venu exposer la réalisation du relevé sanitaire effectué au lac Sergent. Une firme experte privée a été engagée pour réaliser une caractérisation des installations septiques selon les nouvelles exigences. Il en ressort qu'un grand nombre d'installations sont non-conformes aux normes du Q2.r.22, notamment en ce qui concerne la distance avec les eaux souterraines. Le rapport inclut des recommandations d'intervention, dont le recours à des réseaux semi-collectifs.
- Afin de mieux connaître l'état des installations septiques autour du lac, l'APLSI a demandé à la Ville de Saint-Raymond d'entreprendre une étude semblable de caractérisation des installations septiques autour du lac Sept-Îles.

L'utilisation du plan d'eau

- Des actions de sensibilisation ont été entreprises concernant deux problèmes : l'érosion des berges par les vagues causées par les embarcations et les remous sous la surface remettant en suspension les sédiments. Les moyens de sensibilisation utilisés ont été : un DVD expédié à tous les membres, le site Web et l'Alouette, des pancartes et des dépliants. De plus, une journée « sans moteur » sera tenue le 30 août 2013 sous l'instigation de la CAPSA.
- Toutefois, à l'été 2012, une période d'observation (vitesse, fréquence des passages et nombre d'embarcations en heure de pointe) a permis de constater le faible taux de suivi des recommandations.
- Le comité entend poursuivre ses activités de sensibilisation en 2014.

La renaturalisation des rives

- En 2013, la Ville a pris en charge la poursuite de l'Opération Belle-Rives, en collaboration avec l'APLSI. La distribution des plants auprès d'une vingtaine de nouveaux inscrits se fera le 23 août 2013.
- Par ailleurs la Ville a réitéré son intention de faire respecter son règlement de renaturalisation obligatoire dès septembre 2014.

Autres dossiers

- La qualité de l'eau a continué d'être mesurée pour le compte de la CAPSA et du Réseau de surveillance des lacs par Luc Proulx et André Martin.
- Un réseau de surveillance de l'éclosion d'algues bleues a été mis sur pied et 17 bénévoles y participent sous la coordination de Luc Proulx.

Le recrutement, les fonds d'immobilisation et d'ensemencement, la bibliothèque

M. Jacques-A. Bilodeau responsable de ces activités fait part à l'Assemblée des faits suivants :

Recrutement

- En 2012, une légère hausse de 2,2% du nombre total de membres est notée par rapport à l'année 2011 soit de 444 à 455 membres. Nous avons accueilli 36 locataires à court terme à titre de membres-associés sans droit de vote à l'Assemblée générale annuelle
- 29 membres de 2011 n'ont pas pris leur carte en 2012 même s'ils sont encore au lac et que parfois, ils participent aux activités au club.
- Les efforts de marketing qui ont été faits pour rejoindre les nouveaux acheteurs continuent d'être profitables puisque la majorité des nouveaux acheteurs deviennent membres de l'APLSI.
- En date du 7 août 2013, le nombre de membres est en légère diminution à 446 car près de 20 membres de l'an dernier n'ont pas repris leur carte de membre. Par contre, une forte majorité des nouveaux acheteurs sont devenus membres grâce à un marketing d'accueil efficace.
- Finalement, le nombre de résidents ayant fourni leur adresse internet en 2013 est encore en hausse et atteint les 468 destinataires.

Le fonds d'immobilisation

- Entre 2011 et 2012, le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 129 à 111 soit une baisse de 8,5%. Le montant reçu est passé de 5 627\$ en 2011 à 4 805\$ en 2012 soit une diminution de 14,6%.
- Les travaux majeurs aux quais et au terrain ont pu être réalisés et cela sans avoir recours à un emprunt. Un gros merci à tous les donateurs mais aussi aux bénévoles qui y ont travaillé.
- En 2013, les dons au fonds d'immobilisation est fortement en hausse à 5 690\$ car on a fait une campagne de souscription spéciale pour la réfection des fondations du club.

Le fonds d'ensemencement

- Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'ensemencement est passé de 112 à 93 et les sommes recueillies sont passées de 4 313\$ à 2 905\$.
- L'ensemencement a été fait le 26 mai 2012 avec la mise à l'eau de 1 000 livres de belles grosses truites arc-en-ciel de 14 à 18 pouces.
- Grâce à l'augmentation des dons en 2011, le montant ensemencé en 2012 et en 2013 est passé à 3 500\$.
- En 2013, les ensemencements ont eu lieu les 25 mai et 5 juillet et ont totalisé 1 000 livres de poissons de 14 à 16 pouces soit environ 600 truites arc-en-ciel pour la somme de 3 500\$ prise dans le fonds.

La bibliothèque

- En 2012, la Foire du livre usagé a rapporté la somme de 641\$ et a connu un succès de participation. Le nombre d'usagers de la bibliothèque a été de 27 adultes et de 16 enfants. Le comité s'est donc non seulement autofinancé mais a remis 300\$ au fonds général de l'APLSI.
- Les résultats de 2013 sont de 498\$ pour la foire du livre usagé, avec une légère diminution du nombre des participants.
- Un gros merci aux bénévoles de ce comité qui consacrent de leur temps pour trouver, choisir et acheter les livres, être présentes le samedi matin à la chapelle pour y accueillir les lecteurs et organiser la foire du livre usagé.

Conclusion du rapport du Bureau de direction

M, Serge Thibeault souligne que, hormis ce qui vient d'être exposé, le Bureau de direction tient à souligner les faits suivants :

- L'APLSI s'est vu décerner le « Mérite environnemental 2012 » par la Table de concertation en environnement de Portneuf pour son action en environnement et particulièrement pour son jardin démonstratif et l'aménagement de ses rives.
- La vente de la chapelle se confirme. Suite à une conversation avec M Richard Marchand, il est possible qu'elle soit vendue à la Ville. Les 6 marguillers et le curé vont décider des procédures et de la vente. Une lettre d'intention de l'APLSI sera envoyée.
- Camp Portneuf : Nous avons reçu un courriel nous informant qu'il va être vendu; mais depuis, rien ne s'est passé.
- Barrage et ensemencement : une rencontre a eu lieu avec le maire, des fonctionnaires de la ville et du MDDFP. Ce dernier voulait s'opposer à l'ensemencement des truites arc-en-ciel à cause d'un danger de débordement du lac par le barrage. M. Jacques.A Bilodeau a expliqué l'historique de l'ensemencement au lac et a souligné particulièrement le fait que l'on ne mette à l'eau que des femelles stériles et qu'il n'arrive pas souvent de débordement du lac, donc pas beaucoup de possibilités que des truites arc-en-ciel se retrouvent dans le fleuve. Résultat: il n'y a plus d'obstacle à la mise à l'eau des truites arc-en-ciel dans le lac Sept-Iles.

Remerciements

En terminant, monsieur Thibeault souligne que les directeurs sont très satisfaits des résultats obtenus et que grâce au travail des directeurs et des bénévoles, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. On doit aussi remercier nos vérificateurs qui ont examiné d'un œil attentif nos opérations et confirmé les bonnes pratiques opérationnelles.

Encore cette année, les membres de l'exécutif et tous les directeurs qui ont accompli une tâche colossale et ce, à tous les niveaux. Nous les remercions pour le travail effectué au sein de l'APLSI.

Monsieur Thibeault remercie aussi tous les bénévoles qui ont donné du temps pour l'Association à différents niveaux.

Acceptation du dépôt du rapport du Bureau de direction

Sur proposition de M. Vincent Caron, secondé par M. Patrice Mathieu, les membres présents acceptent le dépôt de ce rapport et tiennent à souligner par des applaudissements nourris leur satisfaction pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

6. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

- M. Denis Cayer intervient au nom des membres élus du Comité de surveillance. Il précise d'abord que M. Paul Desrochers a démissionné en cours de mandat et que le travail d'analyse a été réalisé par les deux membres restants.
- Le Comité de surveillance note d'abord que le système informatisé de contrôle et d'inscription aux livres mis en place permet d'obtenir toutes les informations nécessaires aux travaux d'analyse du comité. Ce système permet de juger de toute l'information pertinente que requiert un examen des livres.
- Après examen, le comité de surveillance juge que les avoirs de l'Association ont été gérés avec transparence et un haut taux de professionnalisme et que la situation financière de l'Association est saine et positive. En

conséquence, le comité constate que les états financiers présentés reflètent la réalité et en recommande l'adoption.

Acceptation du dépôt du rapport du Comité de surveillance et acceptation des États financiers

L'acceptation des états financiers au 31 décembre 2012, tels que présentés précédemment, est proposée par M. Georges-Émile Paradis et appuyée par M. Michel Rhéaume.

Résolu à l'unanimité.

7. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2013

M. Denis Cayer et M. Claude Plamondon acceptent de poursuivre le travail. Il reste donc à trouver un remplaçant à M. Paul Desrochers. Aucun membre présent n'accepte de se présenter.

Un membre souligne qu'à moins d'amender les règlements, ce qui ne peut se faire qu'à la prochaine assemblée générale, le comité de surveillance doit être composé de trois membres.

Sur proposition de M. Antoine Lacoursière, secondé par M. Marcel Goulet, l'Assemblée générale nomme M. Denis Cayer et M. Claude Plamondon comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice 2013. Cette même proposition mandate aussi le Bureau de direction pour que celui-ci élise un troisième membre à ce comité.

Résolu à l'unanimité

8. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de M. Antoine Lacoursière, appuyé par M. Denis Cayer, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du Bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

9. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Déjà une période de questions a suivi l'exposé du projet de rénovation du club nautique. Les autres questions et commentaires formulés à ce point de l'ordre du jour sont les suivants :

- Un membre, voisin du Club nautique indique qu'il a pu constater une nette amélioration de la gestion du Club et en félicite les administrateurs.
- Un membre s'interroge sur le fait que la rive du club continue à être délimitée par un mur de béton, ce qui lui apparaît non-conforme aux principes même de respect de l'environnement.
- À la suite d'une question, il est précisé que moins de membres que prévu se sont inscrits à l'Opération Belles-Rives 2013, de sorte que il reste encore de l'argent pour ceux qui voudraient encore y adhérer.
- Un autre membre souligne que le comité environnement devrait prioriser la problématique des bateaux de wakeboard qui génèrent de grosses vagues provoquant l'érosion des berges et la détérioration de l'équipement.

10. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de M. Denis Cayer, secondé par M. Marcel Goulet, M. Antoine Lacoursière est nommé unanimement président d'élection et M. André Martin secrétaire d'élection.

11. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros pairs. Le président d'élection procède par appel de chacun des numéros de postes en élection en demandant pour chacun des postes si la personne qui a occupé le poste au cours de la dernière année désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

Les résultats sont les suivants :

- **Poste 2** M. Francis Cadorette ayant indiqué qu'il ne se représente pas; Mme Ginette Vincent est proposée par Mme Hélène Cimon secondée par M. Marcel Goulet. Mme Vincent accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 4** M. Marcel Paré qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Mme Réjeanne Julien, secondée par M Michel Rhéaume. Aucune autre candidature.
- **Poste 6** M. François Rhéaume qui occupe ce poste indique qu'il désire se représenter. Sa candidature est appuyée par M. Georges-Émile Paradis, secondé par Mme Reine Cayer. Aucune autre candidature.
- **Poste 8** M. Serge Thibeault qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par M. Denis Cayer, secondé par M. Michel Rhéaume. Aucune autre candidature.
- **Poste 10** Mme Andrée-Claire Brochu qui occupait ce poste désire se représenter. Elle est proposée par M. Marcel Paré, secondé par M. Marius Saint-Pierre. Aucune autre candidature.
- **Poste 12** M. Mathieu Godin qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par M. Denis Cayer, secondé par M. Patrice Mathieu. Aucune autre candidature.

Le Président d'élection, M. Antoine Lacoursière, déclare donc élus mesdames Andrée-Claire Brochu et Ginette Vincent, de même que messieurs Mathieu Godin, Marcel Paré, François Rhéaume et Serge Thibeault.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'Assemblée est proposée par M. Marcel Paré et appuyée par Mme Henriette Cayer.

Résolu à l'unanimité

Les directeurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin,
Secrétaire de l'assemblée générale 2013